



SYNTHESE

# Regard prospectif sur la branche des Activités du déchet et de la propreté urbaine à 5 ans

IDCC 2149 – Activités du déchet et de la propreté urbaine

**AKTO**



DECEMBRE  
**2023**

OBSERVATOIRE  
**AKTO**

# 01. Préambule

Ce document présente une synthèse concernant l'étude prospective sur la branche des activités du déchet et de la propreté urbaine à 5 ans:

- Un **état des lieux** de la branche des activités du déchet,
- L'identification de **l'impact des évolutions dans une logique prospective** des métiers,
- **Une analyse de l'offre de formation**,
- **Un plan d'actions** pour répondre aux besoins futurs identifiés.

**La méthodologie de l'étude repose sur la collecte de données, des entretiens qualitatifs, la réalisation de 2 enquêtes quantitatives et la visite d'un centre de tri.**

L'analyse des résultats a permis :

- Une projection des impacts sur les emplois, les métiers et les compétences,
- Une création d'une cartographie des métiers et une mise à jour des fiches métiers,
- Une cartographie et une analyse de l'offre de formation au regard des enjeux de la branche,
- Des propositions d'actions portant sur des enjeux de communication, de recrutement, d'attractivité, et de formation.

## 02. Etat des lieux de la branche

La branche des Activités du déchet et de la propreté urbaine présente 4 activités (la collecte, le tri, la valorisation des déchets et la propreté urbaine). La période de 2010 à 2020 a été marquée par une légère augmentation du volume des déchets ménagers, stimulée principalement par la croissance démographique. Les déchets dangereux et industriels non dangereux ont également connu des hausses plus substantielles. Cette évolution s'inscrit dans un écosystème en constante mutation, motivé par les exigences croissantes des commanditaires et l'émergence de nouveaux acteurs tels que les filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) et les associations.

**L'état des lieux de la branche montre que cette dernière connaît 4 principales évolutions :**



### EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

**Les évolutions réglementaires** ont imposé des pratiques de collectes et de tris plus stricts, avec des objectifs ambitieux de réduction, de réemploi et de valorisation des déchets.



### EVOLUTIONS DES DEMANDES DES DONNEURS D'ORDRE

**Les donneurs d'ordre** sont devenus plus exigeants en matière de solutions de gestion des déchets plus efficaces, durables et économiques. Ils cherchent des partenariats avec des prestataires offrant des technologies innovantes et des modèles commerciaux adaptés pour maximiser la valorisation des déchets tout en minimisant leur impact sur l'environnement.



### EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

**Les évolutions technologiques** ont transformé la gestion des déchets, avec des avancées telles que l'automatisation des processus de tri, le développement de capteurs pour surveiller les niveaux de remplissage des conteneurs, ainsi que l'utilisation de technologies de pointe telles que la robotique pour faciliter le tri des déchets complexes.



### EVOLUTIONS SOCIETALES

**Sur le plan sociétal, la société a connu des changements majeurs**, avec une prise de conscience croissante de l'écoresponsabilité et un intérêt grandissant pour le développement durable. Ceci conduit à une augmentation de l'adoption des pratiques de recyclage, de réutilisation et de réduction des déchets.

# 03. Regard prospectif de la branche à horizon 2030

Les entreprises interrogées ont communiqué les évolutions les plus impactantes pour eux d'ici 2030 :

## EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

**58%** des répondants estiment que les 2 lois ayant le plus d'impact sur leur activité sont la loi **anti-gaspillage pour une économie circulaire** (AGEC) et les **filiales à Responsabilité Élargie du Producteur** (REP).

- **56%** d'entre eux considèrent que les **biodéchets** collectés, triés et traités par les entreprises **seront en hausse** a minima de 20% par rapport à aujourd'hui. *D'après l'étude prospective de la FNADE, les biodéchets valorisés augmenteront de 2,9 Mt en 2030 par rapport à 2020.*

Les répondants prévoient majoritairement une stabilité pour les autres types de déchets (ménagers, dangereux ou déchets industriels non dangereux).

## EVOLUTIONS DES DEMANDES DES DONNEURS D'ORDRE

**66%** des répondants estiment que la **réduction de budget est la principale évolution** constatée dans les demandes des donneurs d'ordre.

**46%** des interrogés répondant que **l'exigence accrue en termes de tri** pourrait entraîner des investissements dans des infrastructures de tri efficaces.

**38%** des répondants considèrent que **l'exigence de véhicules respectueux de l'environnement** offrirait des avantages à long terme en réduisant l'empreinte carbone du service de collecte mais entraînerait des coûts initiaux au préalable.

## EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

**59%** des répondants considèrent que **les poubelles intelligentes et les véhicules intelligents vont plus particulièrement impacter la collecte de déchets.**

**79%** des interrogés considèrent que **le tri optique pour séparer les plastiques** va plus particulièrement impacter le tri des déchets d'ici 2030.

## EVOLUTIONS SOCIETALES

**65%** des répondants estiment que la principale évolution sociale impactant les activités du déchet à horizon 2030 est **liée à la prise de conscience de l'impact environnemental des déchets.**

**58%** des interrogés considèrent que **l'apparition de nouvelles pratiques des usagers sur le réemploi, le vrac ou la seconde main...** reste un sujet particulièrement d'actualité pour les entreprises participantes à l'enquête.

Face aux mutations, les entreprises répondantes à l'enquête ont pris ou vont adopter des orientations stratégiques.

**73%** des entreprises estiment que **l'augmentation de la valorisation des déchets** représente la principale orientation envisagée par les entreprises d'ici 2030.

**66%** des interrogés considèrent que **les véhicules électriques sont les principaux moyens de transport** que les entreprises souhaitent privilégier d'ici 2030.

Les principales modalités de collecte sur lesquelles les entreprises vont investir :

**44%** sont liés à la collecte sur rendez-vous via une application

**40%** à la mise en place de points d'apports volontaires ou de bornes enterrées

**37%** au développement de déchèteries de proximité

# 04. Impacts sur les métiers

## L'évolution qualitative des effectifs

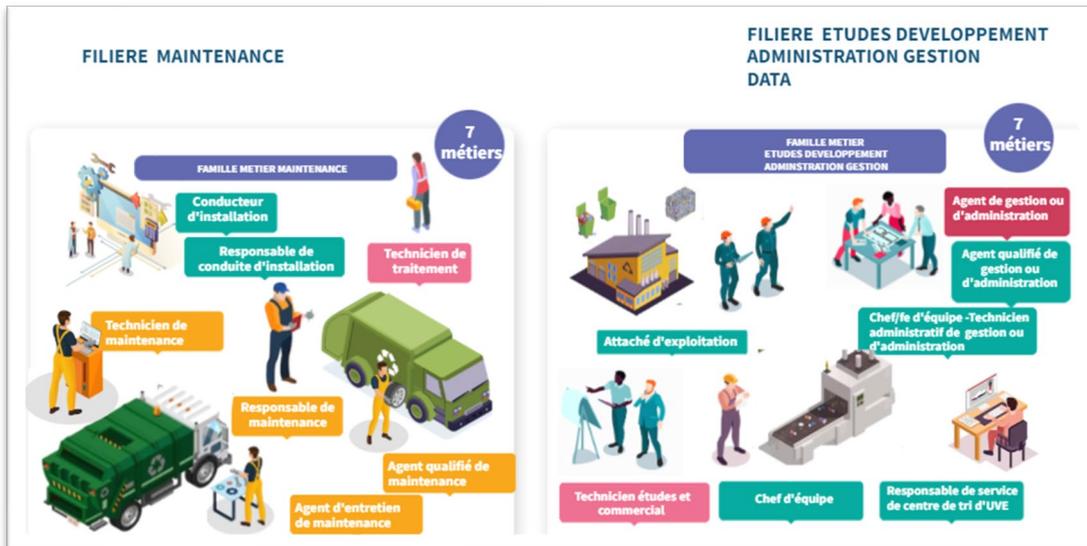
Il a été proposé une nouvelle cartographie prospective des métiers structurée autour de 3 filières métiers afin de prendre en compte les évolutions actuels et futurs de la branche.

1/La filière exploitation est structurée en 3 familles métiers : « Collecte » : OM, DI, DND, DAE\*, « Valorisation et traitement » : on retrouve notamment dans ces métiers les agents d'accueil en déchèterie, les agents de centre de tri, les conducteurs d'engins... et « Nettoyement Urbain » avec l'agent de propreté urbaine et le conducteur matériel roulant de collecte en propreté urbaine.



2/La filière « Maintenance » regroupant une famille métier maintenance avec l'agent d'entretien maintenance, le conducteur d'installation...

3/La filière « Etudes/Développement - Administration/Gestion et Data » : cette famille regroupe notamment l'attaché d'exploitation, les techniciens études ou commercial...



● Sensible ● Stable ● Porteur ● En tension ● Emergent

Des nouveaux métiers émergents ont été détectés afin d'anticiper leurs rôles à horizon 2030 :

- Eco ambassadeur/drice
- Maître-composteur
- Diagnostiqueur de produits, matériaux et déchets
- Technicien/ne valoriste du réemploi
- Rudologue
- Chef/fe d'exploitation d'usine d'incinération
- Chargé/e de recherche et développement déchets
- Technicien/ne électronique
- Responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE)
- Ordonnanceur/logisticien
- Data analyst
- Data scientist

\*OM : ordure ménagère - DI : Déchet Industriel - DND : Déchets non dangereux - DAE : Déchets d'activités économiques

## L'évolution quantitative des effectifs

Une évaluation des effectifs en 2022 a été réalisée pour effectuer les projections des effectifs en 2030.

Cette projection concerne **6 métiers qui sont au cœur de la branche que vous retrouverez ci-dessous.**

Ces métiers ont été définis par la branche car ils regroupent les effectifs les plus importants (équipier de collecte, agent de centre de tri et agent de réception) ou sont en tension (conducteur matériel roulant de collecte, conducteur d'engin et technicien de maintenance).

### Estimation des effectifs en 2022

La moyenne des pourcentages des grands comptes a permis de définir le pourcentage d'effectif moyen que représente chaque métier. **Ces pourcentages ont été projetés sur le total des effectifs de la branche qui est de 56 932. Ces 6 métiers représentent 56% des effectifs totaux de la branche, soit 31 875 salariés.**

Les effectifs déclarés par chaque grand compte ont permis ci-dessous de reporter le pourcentage des effectifs totaux représenté par chaque métier.

Equipier de collecte	Conducteur matériel roulant de collecte	Conducteur d'engin	Agent de centre de tri	Agent de réception	Technicien de maintenance
8 251	14 790	3 223	1 836	2 013	1 762

### A partir des effectifs de 2022, il a été modélisé 3 scénarios prospectifs.

L'estimation de l'évolution quantitative des métiers en 2030 a été modulée selon 3 scénarios : **bas**, **médian** et **haut**. Le scénario haut est le plus réaliste à ce jour, il se base sur l'estimation de volume d'activité réalisé par la FNADE. Les scénarios médian et bas, sont des bornes moins réalisables, même s'ils se basent pour le scénario bas sur les objectifs de la loi AGEC.

#### Scénario Bas

La projection de l'évolution de l'activité se fonde sur les objectifs de la loi AGEC soit une réduction du volume de déchets en 2030 de -15%. L'adoption des pratiques de développement durable est dynamique, les pratiques de réemploi, de vrac se généralisent. L'automatisation et la digitalisation s'opèrent rapidement et viennent s'inscrire dans les activités quotidiennes. Les recrutements sont moins importants que les estimations de l'étude et viennent combler principalement le turnover.

**Ce scénario amène aux effectifs les plus bas en 2030.**

#### Scénario Médian

La projection de l'évolution de l'activité est corrélée au taux d'évolution estimé du volume de déchets. Il s'agit d'une estimation intermédiaire entre les objectifs de la loi AGEC et les estimations de la FNADE, soit à -7%. Les indicateurs suivent les données collectées lors de l'étude avec un rythme d'acquisition de nouveaux comportements en lien avec le développement durable plus modéré que dans le scénario haut et un impact de la digitalisation réparti sur un espace temporel plus long que dans le scénario bas.

**Ce scénario amène aux effectifs médians entre les 3 scénarios en 2030.**

#### Scénario Haut

La projection de l'évolution de l'activité prend comme taux d'évolution du volume de déchets l'estimation de la FNADE sur l'évolution du ratio en Kg par habitant de déchets produits sur les OM et assimilés mais également les déchets d'origine professionnelle soit une évolution de -1% entre 2025 et 2030. Les indicateurs suivent des données supérieures à celles collectées lors de l'étude avec un besoin en recrutement plus élevé que le simple turnover, et un impact de la digitalisation et l'automatisation plus modéré.

**Ce scénario amène aux effectifs les plus élevés en 2030.**

## Evolutions des effectifs d'ici 2030 concernant les 6 métiers clés de la branche

		Prévision de l'évolution des effectifs à 2030	Estimation des effectifs en 2030
 Equipier de collecte	Scénario Bas	-16%	6 930
	Scénario Médian	-7,2%	7 657
	Scénario Haut	+0,5%	8 292
 Conducteur matériel roulant de collecte	Scénario Bas	-12,3%	12 971
	Scénario Médian	-4%	14 198
	Scénario Haut	+4%	15 382
 Conducteur d'engin	Scénario Bas	-14,3%	2 762
	Scénario Médian	-1,2%	3 184
	Scénario Haut	+1,8%	3 281
 Agent de centre de tri	Scénario Bas	-10,7%	1 640
	Scénario Médian	-5,3%	1 739
	Scénario Haut	+1,8%	1 803
 Agent de réception	Scénario Bas	-18,8%	1 635
	Scénario Médian	-7,3%	1 866
	Scénario Haut	-2,8%	1 957
 Technicien de maintenance	Scénario Bas	-8,3%	1 616
	Scénario Médian	+0,2%	1 766
	Scénario Haut	+7,8%	1 899

L'effectif sur ces 6 métiers en 2030, serait selon le scénario haut de 32 614 salariés soit une hausse de 2% des effectifs, selon le scénario médian de 30 410 salariés soit une baisse de 5% et selon le scénario bas de 27 554 salariés soit une baisse de 14% par rapport aux effectifs de 2022.

# 05. Adéquation de l'offre de Formation face aux besoins en compétences de la branche

L'analyse de l'offre de formation a montré qu'il existait de nombreux parcours permettant de répondre aux besoins en compétences pour les métiers les plus qualifiés. Cependant, l'offre semble plus faible sur les métiers « cœur de métier », notamment celle permettant d'accéder au métier d'équipier de collecte. Ceci s'explique par l'accès courant au métier sans formation préalable à l'entrée dans l'entreprise.

D'une manière générale, l'offre de formation sur les activités liées aux déchets est satisfaisante, ce sont la durée de la formation et les contenus pédagogiques qui donnent davantage satisfaction.

Néanmoins, le recours à l'alternance est encore limité et pourrait être ponctuellement une réponse aux problématiques de tension et de turn-over sur certains emplois.

La désorganisation de l'entreprise due à l'absence du salarié parti en formation et le coût de la formation représentent les deux principaux de freins au développement de la formation.

La connaissance des CQP de la branche est encore faible par les entreprises de la branche.

Des exemples de formations adaptées à la branche au regard des besoins en compétences d'ici 2030 sont présentés ci-dessous

## Besoin en compétences

## Exemples de Formations



Compétences en développement durable

Formation Déchets d'activités économiques (DAE) : coordonner la collecte, le transport et le traitement



Capacités de tri renforcées

Formation Gestion opérationnelle



Savoirs de base

CléA  
(Exemple : « Maîtrise des compétences clés de la propreté » (MCCP))



Compétences digitales

CléA numérique  
(Exemple.: CCP Enseignement privé)

# 06. Préconisations en plan d'actions

Des pistes de plan d'actions ont été émis afin de préparer la branche aux différentes mutations. Ces pistes d'actions ont été catégorisées par faisabilité, croisées avec le degré de bénéfices attendu.

## Anticiper l'impact des mutations des métiers

- 1.1** Mettre en cohérence les apports de l'étude avec la convention collective
- 1.2** Sécuriser les parcours professionnels des salariés en les formant sur les savoirs de base
- 1.3** Investir dans la formation des salariés sur les compétences digitales de base
- 1.4** Initier des actions opérationnelles et de la formation pour répondre aux nouveaux enjeux réglementaires de janvier 2024 liés aux biodéchets

## Anticiper les tensions en cours et à venir sur les métiers porteurs

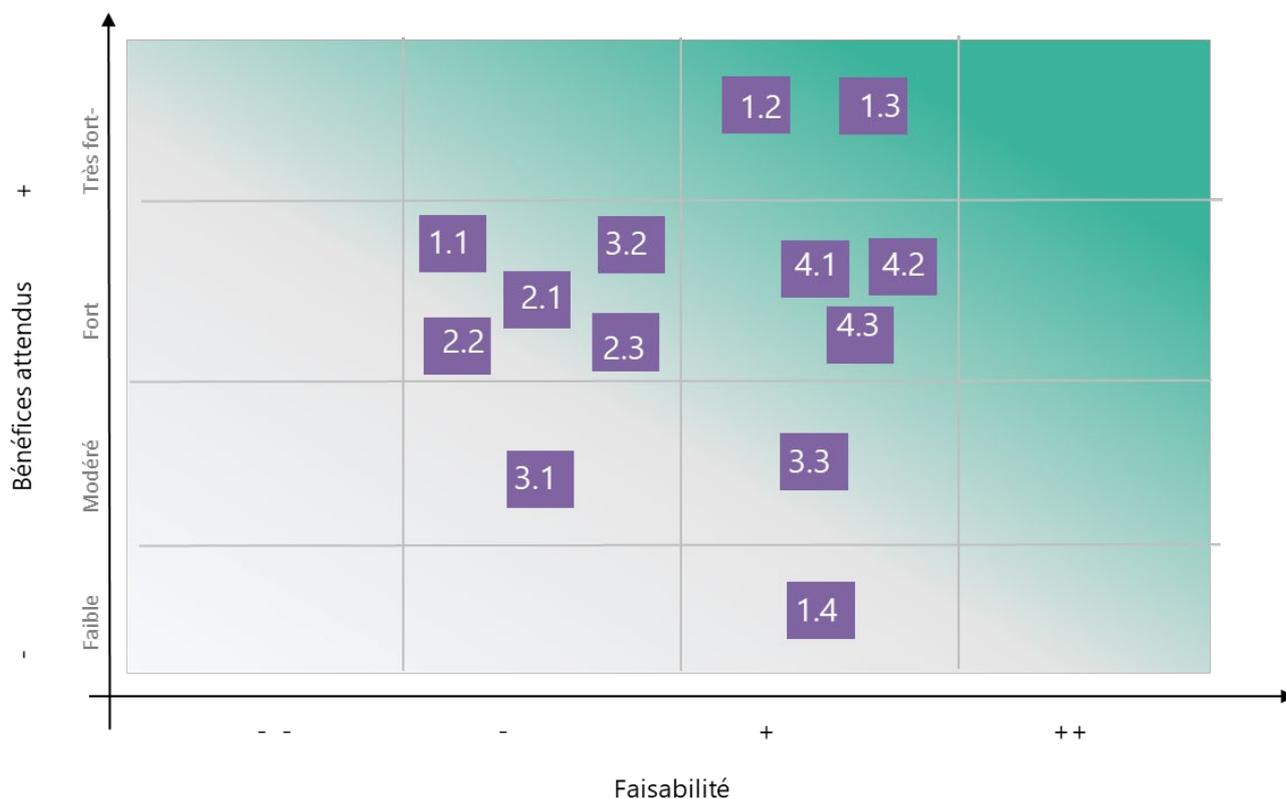
- 2.1** Agir sur l'attractivité des métiers en poursuivant la création de vidéos
- 2.2** Créer un CQP ou un CQPI pour le métier de technicien de maintenance
- 2.3** Accompagner les évolutions des salariés vers des postes porteurs via le dispositif Pro-A

## Investir sur les métiers émergents liés au développement durable

- 3.1** Concevoir une formation socle pour tous sur la connaissance des matériaux
- 3.2** Intégrer des métiers émergents dans la grille de la classification conventionnelle
- 3.3** Accompagner les entreprises à anticiper les compétences stratégiques de demain

## Déployer largement l'offre de formation de branche

- 4.1** Concevoir des outils de communication sur les CQP
- 4.2** Déployer largement les CQP
- 4.3** Valoriser conventionnellement l'obtention d'un CQP



# Listes des actions à mener par ordre de priorité

## ACTIONS À COURT TERME



- **1.1** - Mettre en cohérence les apports de l'étude avec la convention collective sur les réalités des métiers et les éléments prospectifs
- **1.2** - Sécuriser les parcours professionnels des salariés étrangers ou en situation d'illettrisme en les formant sur les savoirs de base pour renforcer de manière pérenne leur employabilité
- **1.3** - Investir dans la formation des salariés sur les compétences digitales de base afin d'anticiper les besoins en compétences de demain liés à la digitalisation des activités
- **2.3** - Accompagner les évolutions des salariés positionnés actuellement sur les postes dont les effectifs seront réduits en 2030 via le dispositif Pro-A
- **3.2** - Intégrer des métiers émergents dans la grille de la classification conventionnelle pour leur donner de la visibilité et de l'attractivité

## ACTIONS À MOYEN TERME



- **2.1** - Agir sur l'attractivité des métiers en poursuivant la création de vidéos sur les métiers sur lesquels les tensions pourraient s'accroître
- **3.1** - Concevoir une formation socle pour tous sur la connaissance des matériaux pour enrichir les connaissances des salariés
- **3.3** - Accompagner les entreprises à anticiper les compétences stratégiques de demain

## ACTIONS À LONG TERME



- **1.4** - Initier des actions opérationnelles et de la formation pour répondre aux nouveaux enjeux réglementaires de janvier 2024 liés aux biodéchets
- **2.2** - Créer un CQP ou un CQPI pour le métier de technicien de maintenance d'engin de collecte ou technicien de maintenance d'installation de traitement des déchets
- **4.1** - Concevoir des outils de communication sur les CQP de la branche à l'attention des entreprises et des salariés
- **4.2** - Déployer largement les CQP pour faciliter les mobilités professionnelles des salariés au sein de la branche
- **4.3** - Valoriser conventionnellement l'obtention d'un CQP pour susciter l'appétence à se former



# 07. Conclusion

## La branche fait face à des évolutions réglementaires, technologiques et sociétales, ainsi qu'une montée des exigences des donneurs d'ordre...

L'évolution constante de la réglementation impose à la branche des obligations supplémentaires, notamment en ce qui concerne les normes de collecte de déchets, de traitement des déchets, ou encore l'introduction de nouvelles obligations.

Les nouvelles exigences en matière de collecte des déchets impliquent une adaptation aux méthodes de ramassage, avec une tendance à réduire les cadences de collecte en porte à porte et à augmenter les points d'apports volontaires. Cette évolution nécessite des ajustements logistiques et opérationnels importants.

La forte mobilisation des donneurs d'ordre pour réduire les coûts de la gestion des déchets est une évolution grandissante pour la branche. La mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation va progressivement réduire le volume de déchets traités, impactant ainsi la branche.

Face à ces évolutions, l'anticipation des mutations, des tensions actuelles et futures, l'investissement dans les métiers émergents liés au développement durable et l'élargissement de l'offre de formation sont autant de leviers offrant des opportunités pour la branche professionnelle des activités du déchet.

Les avancées technologiques, les changements réglementaires et les progrès dans les pratiques environnementales vont transformer les métiers existants. Par exemple, les agents de centre de tri pourraient avoir besoin de compétences spécifiques pour utiliser de nouvelles technologies.

L'investissement dans les métiers émergents (exemple.: rudologue, technicien/ne valoriste du réemploi...) et porteurs (exemple : technicien de traitement de déchets...) dans le domaine du développement durable offre des opportunités pour innover et répondre aux défis environnementaux.

Pour exploiter ces opportunités, il est crucial d'élargir l'offre de formations spécialisées pour les professionnels du secteur des déchets notamment via les CQP de branche.

En investissant dans ces domaines, la branche professionnelle des activités liées aux déchets pourrait :

- **Renforcer la compétitivité** : en se positionnant en tant qu'acteur clé dans la gestion durable des déchets, la branche pourrait gagner en compétitivité sur un marché où la durabilité devient de plus en plus cruciale.
- **Attirer de nouveaux talents** : en offrant des formations et des opportunités dans des métiers émergents liés au développement durable, la branche pourrait attirer de nouveaux talents intéressés par des carrières respectueuses de l'environnement et innovantes.
- **Répondre aux besoins changeants du marché** : en adaptant ses compétences et ses pratiques aux évolutions du marché, la branche professionnelle des activités du déchet pourrait mieux répondre aux attentes de la société en matière de gestion responsable des déchets.

L'anticipation des impacts quantitatifs et qualitatifs des métiers et des compétences est surtout un atout clé pour sécuriser et développer l'employabilité des salariés de la branche à horizon 2030.



**SYNTHESE**

# Regard prospectif sur la branche des Activités du déchet et de la propreté urbaine à 5 ans

IDCC 2149 – Activités du déchet et de la propreté urbaine

**AKTO**



Co-produit avec les représentants paritaires  
de la CPNEFP

DECEMBRE  
**2023**

**PARADOXES**  
Sur les marchés

Cette étude a été réalisée par le cabinet Paradoxes Conseil

**OBSERVATOIRE**  
**AKTO**